



Beauvais, mercredi 08 septembre 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

**Visite du collège Condorcet de Bresles**  
**Rencontre avec le nouveau principal M.Souhaile**  
**Jeudi 09 septembre, à 09h00**  
**Collège Condorcet – Rue Condorcet, Bresles**

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Jacques Baize, Maire de Bresles, seront accueillis ce jeudi 09 septembre par Nouredine Souhaile, Principal du collège, afin de rendre visite à plusieurs classes de collégiens et leur remettre les calculatrices scientifiques dont le Conseil général dote tous les élèves de 6<sup>ème</sup>\*. Ils assisteront ensuite à une démonstration de la plateforme de soutien scolaire Paraschool et d'un tableau numérique interactif.

**> Les nouveaux outils pédagogiques tant numériques qu'informatiques sont au cœur des enjeux éducatifs, d'où l'engagement du Conseil général pour les collèges de l'Oise en matière de technologies de l'information et de la communication, avec notamment :**

- **La dotation de matériel informatique : 100 % des collèges sont dotés de tableau blanc numérique**, 6 vidéo projecteurs, 6 ordinateurs portables. Cela représente un investissement de 150 000 €. De plus 23 collèges bénéficient d'un renouvellement ou d'un complément de matériel à hauteur de 713 000€. A cela s'ajoute la dotation en ordinateurs fixes. Aujourd'hui, le ratio est de 1 pour 6 élèves.
- **L'accès au haut débit et au très haut débit** : Depuis le début du mois de septembre, 64 des 66 collèges du département (les deux derniers seront opérationnels en novembre 2010) bénéficient du plan de câblage en fibre optique permettant le basculement en THD (Très Haut Débit).
- **L'ENT : la rentrée 2010 annonce le déploiement de l'ENT dans l'Oise**. Cet équipement permet l'échange de données entre les membres de la communauté éducative à partir du domicile ou du collège, d'une Maison du Conseil général ou de tout point d'accès internet. L'ENT permet : l'accès aux notes, absences et cahier de textes électronique de la classe (Vie scolaire), la communication (messagerie électronique, agenda, annuaire du collège...), le partage d'informations au sein de la

---

\* 11.000 calculatrices scientifiques seront distribuées cette année aux collégiens de 6ème des établissements publics et privés, pour un coût de 110.000 euros, soit 10 € par enfant.

classe, l'accès à des ressources pédagogiques (paraschool, manuels numériques, site tv, atlas, dictionnaires interactifs...).

- **Le portail éducatif PE060** destiné à favoriser la communication entre les enseignants, les parents, et à partager les différentes expériences menées sur les collèges.

> **Nous préparons déjà demain :**

- **Le déploiement d'Ordi60** : Depuis 2010, ce sont 45 000 ordinateurs qui représentent près de 2 700 000 logiciels éducatifs qui ont été remis aux collégiens et aux familles ainsi qu'aux enseignants de l'Oise. Dès le début de l'année 2011, ce sont les 11 000 élèves de 6èmes qui seront dotés de cet outil.
- **L'expérimentation du manuel numérique** lancée en 2009 par l'Education nationale, en partenariat avec le Conseil général permettant l'accès aux manuels numériques des classes de 6ème de 4 collèges de l'Oise. **A la rentrée 2010/2011, l'expérimentation est étendue aux classes de 5<sup>ème</sup>.**

**Quelques chiffres clés de cette rentrée scolaire 2010/2011 dans l'Oise :**

46.500 collégiens dont 36.400 dans le public et 10.100 dans le privé.

81 collèges : 66 publics, 15 privés

Le Conseil général de l'Oise investit sur l'égalité des chances et la réussite scolaire en allant au-delà de sa compétence de construction et d'entretien des collèges : il donne aux élèves et aux équipes éducatives des moyens pédagogiques innovants (espace numériques de travail, soutien aux apprentissages scolaires...).

## EN SAVOIR PLUS : Le collège à l'ère du numérique

**> Pour favoriser l'accès de tous au savoir : « Ordi60 » : Un collégien = un ordinateur portable et plus de 60 logiciels éducatifs  
1.350 € économisés par les collégiens et leurs familles**

### **Un véritable projet de société**

Ordi60, qui constitue une première en France par son ampleur, n'est pas seulement du matériel technologique de dernière génération, il offre aux collégiens et à leur famille une véritable bibliothèque des savoirs avec plus de 60 logiciels éducatifs intégrés dans l'ordinateur, notamment une encyclopédie, des dictionnaires de français et de langue, un atlas, des supports sur l'orientation, la prévention routière, les gestes de premiers secours etc.

Cet ordinateur portable que nous mettons à disposition des jeunes Isariens, favorise l'accès de tous à la connaissance en devenant disponible partout et tout le temps. Il est complété par l'équipement en matériel et en ressources numériques des collèges.

### **Un dispositif accompagné**

***45 000 ordinateurs, qui représentent près de 2.700.000 de logiciels éducatifs, ont été remis aux collégiens et aux familles de l'Oise, ainsi qu'aux enseignants du département de l'Oise.***

C'est autant de pouvoir d'achat redistribués aux Isariens : le coût de revient d'un ordinateur portable pour le Conseil général est d'environ 460€ TTC. Acheté par une famille dans le commerce, le même ordinateur représenterait une dépense de 836€ et de 1350€, une fois équipé des logiciels et des mises à jour.

*En accompagnement de cette opération, le Département accorde une aide de 180€ la première année aux collégiens boursiers pour faciliter la souscription d'un abonnement internet. 5 402 élèves boursiers en ont bénéficié pour l'année scolaire 2008/2009 et plus de 5800 pour 2009/2010.*

**En 2011, les cérémonies de remise des ordinateurs aux collégiens de 6ème se dérouleront au mois de janvier. Ce sont ainsi 11 000 collégiens de 6ème qui bénéficieront de ce nouvel outil.**

**> Poursuivre l'équipement des collèges en nouvelles technologies éducatives :**

L'introduction massive du numérique dans les collèges constitue un élément essentiel du programme « Le Collège du 3ème millénaire » inventé par le Conseil général de l'Oise.

### **Un réseau informatique dans les collèges de l'Oise : objectif 2011**

Le Département souhaite doter les collèges de l'Oise d'un réseau informatique. Sur les 66 collèges de l'Oise 4 ne sont pas concernés par cette opération puisqu'ils sont déjà câblés. L'objectif est qu'au plus tard en 2011 tous les collèges du département disposent du haut

débit aussi bien dans les espaces pédagogiques que dans les espaces administratifs. 20 collèges ont déjà été équipés dès 2007 et 21 en 2008.

### **Les tableaux numériques**

Le Conseil général de l'Oise a dès 2005 - faisant partie des 5 premiers départements de France - mis en place des tableaux numériques dans 6 collèges.

Le tableau numérique permet la projection d'un cours sur un support blanc (mur, tableau...), de faire des annotations via un « stylo numérique » et d'enregistrer ces annotations que les collégiens peuvent ensuite récupérer sur leur clé USB pour retravailler le cours à domicile sur l'Ordî60 ou au collège.

L'ensemble des collèges est désormais doté de tableaux numériques, et les établissements continuent de s'équiper grâce aux dotations du Conseil général.

### **Péo60, le portail éducatif de l'Oise**

Mis en ligne en mars 2009, c'est une porte d'entrée sur l'éducation dans l'Oise : il permet, entre autres, de découvrir les actions pédagogiques réalisées dans les collèges, d'accéder aux informations sur Ordî60, son utilisation et ses logiciels, et d'accéder à l'Espace Numérique de Travail. [www.peo60.fr](http://www.peo60.fr)

### **Développement d'un Espace Numérique de Travail (ENT)**

A la rentrée de septembre 2009, un portail a été mis en place dans 11 collèges pour faciliter en toute sécurité, via internet, l'échange de données entre les membres de la communauté éducative (parents, élèves, enseignants, administration...) à partir du domicile, du collège, d'une Maison du Conseil général ou de tout point d'accès à internet. Il est accessible sur [www.peo60.fr](http://www.peo60.fr), via la rubrique « Espace numérique de Travail ».

### **A la rentrée de septembre 2010, 30 collèges seront à leur tour déployés, et les 25 collèges restants sont prévus pour septembre 2011.**

Consécutivement à la mise en place des Espaces Numériques du Savoir (ENS) initiée en 2005 et achevée en 2009 (dotation d'un tableau numérique, de 6 vidéoprojecteurs et 6 ordinateurs portables, ainsi que des ressources numériques en ligne), le Conseil général prend en charge chaque année pour les 66 collèges les abonnements à des contenus éducatifs numériques (ressources numériques en ligne ou en téléchargement, ressources utilisées sur les tableaux numériques : soutien, émissions TV, supports de cours vidéo ou audio ou interactif...).

Pour les collèges déployés à ce jour, ces contenus éducatifs numériques sont directement accessibles via l'ENT, dans et hors de l'établissement.

**Le manuel scolaire numérique** : Une nouvelle manière d'enseigner (et d'apprendre) pour les collégiens de l'Oise !

Le manuel scolaire numérique est expérimenté pour la 1ère fois en France par le Ministère de l'Éducation nationale dans 12 académies (21 départements) – dont l'Oise. Il permet aux enseignants d'utiliser des manuels scolaires « numériques », sur les tableaux blancs interactifs des collèges. Cette expérimentation est possible grâce à l'équipement informatique mis en œuvre et financé par les départements (ordinateurs, espaces numériques de travail, tableaux blancs interactifs, réseau internet...).

**Le livre numérique s'adresse aux élèves de 6<sup>ème</sup> depuis 2009 et de cinquième à compter de la rentrée de septembre 2010. 43 classes sont concernées dans l'Oise, dans les 4 collèges suivants (sur 64 en France) :**

- Collège Constant Bourgeois à Guiscard
- Edouard Herriot à Nogent-sur-Oise
- Le Point du jour à Auneuil
- Claude Debussy à Margny-les-Compiègne

L'expérimentation menée en 6e, en 2009, niveau pour lequel les enseignants ont choisi de nouveaux manuels papier et numériques en raison de l'entrée en vigueur de nouveaux programmes, est poursuivie en 5<sup>e</sup> en 2010. Les avantages du manuel numérique sont nombreux : avec moins de manuels transportés, le poids du cartable est diminué. Par ailleurs, l'aspect multimédia (texte, image, son, vidéo) et les potentialités du manuel numérique en font un outil de travail innovant et motivant.

L'élève peut accéder aux manuels numériques via l'ENT, de tout lieu et à tout moment : en classe, au centre de documentation, à la maison avec son Ordi60... Il lui suffit de disposer d'un ordinateur et d'Internet. Au domicile, il peut travailler avec son manuel papier, en particulier s'il n'a pas encore de connexion Internet.

## **EN SAVOIR PLUS : L'action départementale en faveur des collégiens et de leurs familles**

*Petit tour d'horizon des actions éducatives menées par le Conseil général de l'Oise*

### **> Un vrai coup de pouce au pouvoir d'achat des familles**

**Près de 1.040 € d'aides du Département de l'Oise pour chaque jeune Isarien**

#### **Transports scolaires gratuits**

*900€ par jeune transporté, c'est l'économie réalisée pour chaque famille dont l'enfant bénéficie des transports scolaires gratuits du Conseil général.*

53.500 élèves, de la classe maternelle à la terminale, sont ainsi transportés gratuitement tous les jours.

#### **Les bourses départementales d'enseignement**

Le Conseil général attribue des bourses départementales d'enseignement, sous condition de ressources, aux enfants des familles domiciliées dans l'Oise quel que soit le lieu d'implantation de l'établissement fréquenté, ce sont jusqu'à 156 € qui viennent faciliter les conditions d'apprentissages des collégiens et de leur famille.

En 2009, 15 978 jeunes ont bénéficié de bourses d'enseignement pour un montant de 2.032.068 €, dont 11 011 bourses pour les collégiens (863791 €) et 1676 bourses pour les lycéens (161 247 €).

#### **Fonds départemental pour la restauration pour les collégiens**

Afin de permettre l'accès de tous les collégiens à la restauration scolaire, un Fonds départemental pour la restauration a été créé en 2009. 450.000€ ont été votés pour l'exercice 2010 pour accorder des aides aux familles les plus précarisées par le contexte économique et social.

**A compter de septembre 2010 tous les élèves boursiers nationaux, régulièrement inscrits d'une manière permanente en qualité d'interne ou de demi-pensionnaire dans un collège public ou privé de l'Oise, dont les parents sont domiciliés dans l'Oise, bénéficieront de ce Fonds.**

#### **Une calculatrice scientifique pour tous les élèves de 6ème**

11.000 calculatrices scientifiques seront distribuées cette année aux collégiens de 6ème des établissements publics et privés, pour un coût de 110.000 euros, soit 10 € par enfant.

### **Le « double livre » dans tous les collèges du département**

7,5 kgs, c'est le poids moyen du cartable d'un collégien de 6ème ! Le Département offre à ses collégiens de 6ème le doublement des manuels scolaires (un jeu de livres pour le collège et un jeu pour la maison), soit 5.667 ouvrages cette année, dans 20 collèges publics et 5 collèges privés, pour un coût de 84.300 €.

### **Carte Oise up !**

Le Conseil général de l'Oise renouvelle, pour la 5<sup>ème</sup> année, le dispositif Oise'Up ! Les jeunes détenteurs de la carte pourront accéder gratuitement aux transports scolaires financés par le Conseil général pour effectuer les trajets quotidiens vers et depuis l'établissement scolaire, se connecter au site [www.oise-up.fr](http://www.oise-up.fr) et connaître les actus, bons plans et infos pratiques du département.

37 935 cartes Oise up ont été délivrées pour le transport scolaire pour l'année 2009/2010.

*Pour participer **aux quiz Oise'Up** et gagner de nombreux cadeaux (appareils photos, intégrales BD, lecteur MP3,...), les jeunes détenteurs de la carte Oise'Up peuvent participer au quiz mensuel avec leur numéro de carte Oise'Up voire être tirés au sort !*

### **Prix littéraire du jeune lecteur**

Le Conseil général et l'Education nationale travaillent ensemble pour lutter contre les inégalités et permettent notamment à des élèves parfois en difficulté de vivre une expérience enrichissante en essayant de les réconcilier à la lecture avec le prix littéraire du jeune lecteur.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Conseil général finance le CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique) pour doter les collèges et écoles impliqués d'ouvrages littéraires qui seront étudiés par des élèves de classes de 6<sup>ème</sup> et de CM2, les travaux étant retracés sur le site internet du CDDP. En fin d'année scolaire, les jeunes et leurs parents élisent le meilleur ouvrage parmi les 8 proposés et décernent le prix du jeune lecteur à l'auteur.

*Sur l'année scolaire 2009-2010, 669 jeunes de CM2 et de 6<sup>ème</sup> ont voté et décerné le prix aux auteurs de la bande dessinée Talisman.*

### **Projets éducatifs locaux (PEL)**

Action phare du projet éducatif du Département, les projets éducatifs locaux (PEL) lancés depuis 2005 continuent d'impliquer les acteurs locaux (associations, centre de loisirs, communes et intercommunalités...) œuvrant dans le domaine de l'éducation et de jeunesse.

Les PEL vise à offrir aux jeunes de 11-16 ans vivant notamment en milieu rural, la possibilité de développer leurs goûts, leurs talents via des échanges, des rencontres, des expériences enrichissantes, et de se sentir mieux dans leur vie, de développer des capacités, et de s'ouvrir aux autres en s'impliquant dans des projets.

*Sur l'année scolaire 2009-2010, 26 PEL ont été financés par le Conseil général pour environ 1800 jeunes.*

## > Mais aussi : Des mesures d'accompagnement pour les élèves

### **Soutien aux apprentissages scolaires, Paraschool**

Le Conseil général finance un dispositif de soutien scolaire qui comporte plusieurs types d'actions : abonnement à Paraschool (plate-forme interactive de ressources numériques), organisation de mini-stages de soutien renforcé...

Le département a abonné l'ensemble des élèves des collèges publics à la plate forme interactive de ressources numériques en ligne Paraschool et les taux de fréquentation sont en constante augmentation.

Pour l'année scolaire 2009/2010, 14 collèges se sont engagés dans le dispositif de soutien aux apprentissages scolaires en organisant des mini sessions de soutien renforcé pendant les vacances scolaires de février et d'avril ; 453 élèves en ont bénéficié et 53 étudiants se sont impliqués auprès des jeunes (avril et octobre).

### **Contrat départemental de développement culturel : La culture au cœur de l'éducation**

Le contrat de développement culturel permet aux collégiens de participer à des parcours de découverte culturelle : spectacles, expositions, rencontres avec des artistes et visites de lieux culturels dans tout le département.

6000 collégiens ont bénéficié de ces parcours culturels en 2008 (soit 65 collèges publics et privés), alors que 1000 élèves étaient concernés par le dispositif «théâtre au collège» en 2005

### **Equipements sportifs de proximité**

30, c'est le nombre d'équipements sportifs de proximité que le Conseil général a construit sur l'ensemble du département afin que les jeunes puissent pratiquer leur passion en toute tranquillité. Depuis juin 2007, le Département prend également en charge une part plus importante du transport des collégiens vers les équipements sportifs de l'Oise. En effet, chaque collège bénéficie désormais d'une dotation spécifique de 750 euros, en fonction de ses besoins.

### **Le Conseil général des Jeunes : Initiation à la citoyenneté**

En octobre 2009, dans le cadre du 3<sup>ième</sup> mandat, 80 conseillers généraux jeunes ont été élus dans les collèges publics et privés pour une durée de 2 ans.

Représentant les collégiens de leur établissement, les conseillers généraux jeunes réunis tout au long de l'année en 6 commissions thématiques (développement durable, sport, culture, santé, lutte contre les discriminations et solidarité internationale) et lors de séances plénières, ont proposé en juin dernier des projets citoyens soumis au vote des jeunes.

L'année scolaire 2010-2011 sera donc consacrée à la mise en place de ces projets qui visent à toucher un maximum de collégiens, une séance plénière à l'Hôtel du département étant prévue en juin 2011 pour faire le bilan de ces 2 années de mandat.

### **Travail de mémoire : L'Histoire en héritage**

Depuis 2006, en partenariat avec l'Education nationale, l'ONAC (Office nationale des anciens combattants), le CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique) et l'association du concours national de la résistance, le Conseil général finance et propose

un programme de mémoire (voyage de mémoire, visites de lieux commémoratifs, spectacle de mémoire, visite d'expositions...) à 10 classes de collégiens.

En 2009-2010, 2 classes ont travaillé sur la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale et 8 autres sur la 2<sup>nde</sup> Guerre. Des moments forts ont marqué l'année avec notamment la visite du village martyr d'Oradour-sur-Glane et la participation des jeunes à la cérémonie pour le ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu sous l'arc de Triomphe à Paris.

Fort de ces 4 dernières années, ce dispositif se poursuit en 2010-2011, année pendant laquelle 10 classes de 4<sup>ième</sup> et de 3<sup>ième</sup> travailleront sur « les ségrégations pendant la 2<sup>nde</sup> Guerre Mondiale, causes et conséquences » et sur « l'industrialisation dans l'Oise : la condition des femmes ».

### **La santé des adolescents :**

Sensibiliser les collégiens à la prévention des conduites à risque et promouvoir l'éducation à la santé est l'une des priorités du projet éducatif du Département. A cet effet, depuis 2 ans, le Conseil général en partenariat avec l'Education nationale a développé un programme d'éducation à la santé en milieu scolaire en finançant des interventions de spécialistes dans les collèges publics.

S'agissant de l'année scolaire à venir, le Conseil général a décidé de se concentrer sur le thème de « la vie affective et sexuelle des adolescents », thématique au combien importante mais sensible dans la vie quotidienne des jeunes.

Parallèlement, fort du succès des « **rencontres santé-jeunesse** » organisées en octobre 2009 réunissant de nombreux acteurs locaux qui ont mis l'accent sur les difficultés rencontrées dans l'orientation et la prise en charge de la santé des jeunes (absence de l'offre de soins) et la nécessité d'un travail partenarial entre professionnels, le Conseil général a décidé de réitérer en 2010 ces rencontres sous un autre format pour répondre aux attentes des professionnels :

- Entre octobre et novembre, des ateliers thématiques sur les cinq territoires du département permettant de rassembler les acteurs locaux, seront organisés pour échanger notamment autour des problématiques propres à leur territoire,

- d'autre part, en décembre, une plénière départementale sera organisée pour présenter et valoriser les travaux réalisés ou projetés au cours de ces ateliers et d'échanger sur les expériences de chacun à travers des conférences et des tables rondes.

### **La lutte contre les discriminations**

L'année scolaire 2009-2010 a été marquée par le lancement d'un nouveau dispositif de lutte contre les discriminations par le Conseil général qui a pour objectifs de sensibiliser les collégiens sur tous les types de discriminations, de soulever la question de la personne discriminée et la personne discriminante, et de les inciter à monter des projets avec les équipes enseignantes.

Afin de présenter leurs travaux et de débattre sur la question des discriminations, une rencontre « la discrim parlons-en ! » s'est tenue en mai dernier réunissant jeunes et professionnels.

Conscient de l'importance d'agir sur ces problématiques, le Conseil général en partenariat avec l'Education nationale poursuit ce dispositif sur l'année scolaire 2010-2011 en accompagnant les collèges dans leurs projets.